

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE
CANTON DE SIGOULES
COMMUNE DE MONESTIER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mercredi 21 mai 2014 à 20 h 45

Présent(e)s : ALEXANDER Elizabeth, BROUILLEAUD Marie-Agnès, DOUGHTY Richard, CUISSET Guy, PEDRENO Armelle, Patrick VERGNOL, BOURGADE Nicolas, de CERVAL Hubert , WAUQUIER Anne

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Armelle PEDRENO

ORDRE DU JOUR :

- révision des délégations suite démissions
- vote de l'indemnité au comptable suite à une mauvaise interprétation des textes
- création poste de CDD au secrétariat
- convention SPA 2014
- convention SATESE de l'ATD pour entretien des stations d'épuration
- adhésion comité départemental d'action sociale 2014
- SDE 24- redevance d'occupation des sols
- Indemnité 2013- Philippe DAULHIAC (entretien voirie)
- Communauté de communes-ajout de la compétence optionnelle « aménagement numérique »
- Divers ne donnant pas lieu à délibération

Approbation du compte rendu conseil municipal du 9 mai 2014

Ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Ⓣ délégation au maire pour la signature du CDD de remplacement de la cantinière, déjà effectué
- Ⓣ délégation au maire pour la signature d'éventuels CDD de remplacement du personnel communal
- Ⓣ reprécisions de l'intention du CM auprès de la receveuse des impôts pour stopper les actions intentées contre la SARL Phigaron

Autorisation signature CDD de remplacement

Réf délibération : 2014/23 actes 4.2

- Ⓣ Remplacement déjà effectué par Michèle Annequit à la cantine de l'école les 19 et 20 mai 2014.

Vote à l'unanimité

Le maire est autorisé à signer le contrat à posteriori.

- ⑩ Remplacements éventuels du personnel communal
 - Pour le personnel de cantine : faire appel à la communauté des communes
 - Pour le reste du personnel le remplacement ne revêt pas de caractère d'urgence donc cette autorisation n'est pas nécessaire
- = objet de cette délibération inutile

Courrier au receveur des impôts

Réf délibération : 2014/24 actes 9.4

Le dernier courrier envoyé au receveur concernant la SARL Phigarian n'étant pas assez clair empêche cette dernière de lever l'opposition à tiers détenteur.

Proposition de refaire ce courrier en le reprenant dans les termes proposés par Maître Saillan dans lequel la commune de Monestier demande la levée de cette opposition.

Délibération

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide que M. le maire G. Cuisset enverra à madame la receveur des impôts le courrier suivant :

« Madame,

Suite à mon courrier du 13 courant je tiens à vous préciser que la décision du conseil municipal est l'arrêt des voies d'exécution contre la Sarl Phigarian au motif qu'une transaction est en cours avec cette société. Concrètement, je vous demande de procéder dès maintenant, à la levée des oppositions à tiers détenteur que vous avez effectuées pour la Commune de Monestier sur les comptes de la SARL Phigarian.

En vous remerciant de confirmer au plus vite cette levée, je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée. »

Votants:9

Pour :9

contre : 0

Abstention : 0

= Voté à l'unanimité

Révision des délégations suite démissions

Réf délibération : 2014/232actes 5.5

SDE 24 :

Titulaire : Jennifer Lafayssse, R.Doughty

Voté à l'unanimité

Syndicat transport d'Eymet

titulaires : MA Brouilleaud, Liz Alexander
Voté à l'unanimité

Syndicat transport de Sigoulès
titulaires : MA Brouilleaud, Liz Alexander
suppléants : A. Pedreno, A. Wauquier
Voté à l'unanimité

Entente intercommunale GaMoRaSau
titulaires : P. Vilatte, P. Vergnol
Voté à l'unanimité

Syndicat d'animation MoRaSau
titulaires : A. Pedreno, P. Vergnol, A. Wauquier
suppléants : E. Alexander, R. Doughty, MA Brouilleaud
Voté à l'unanimité

Communauté des communes :
titulaires : G. Cuisset, H Decerval
Pas de vote ; invitation systématique de MA Brouilleaud

CNAS
titulaires : S. Rivière, A. Wauquier
Voté à l'unanimité

RVPB
titulaires : A. Wauquier
suppléant : R. Doughty
Voté à l'unanimité

Pays du grand Bergeracois :
titulaire : A. Wauquier
Suppléant : N. Bourgade
Voté à l'unanimité

SIAS :
titulaire : E. Alexander
demande à faire par G. Cuisset auprès de la comcom pour savoir si les délégués peuvent être des
« non élus »
Voté à l'unanimité

Vote de l'indemnité au comptable suite à une mauvaise interprétation des textes

Réf délibération : 2014/25 actes 4.5

Modification des bases de calcul des indemnités au comptable en fonction des articles.

Autorisation du maire pour signer la délibération telle qu'elle est proposée, en en modifiant la date

Vote à l'unanimité

Création d'un poste de CDD au secrétariat

Demande d'un CDD de 3 mois de 17h par semaine pour le secrétariat afin d'alléger la tâche de Mme Rivière pour qu'elle puisse se consacrer aux nouveaux dossiers à gérer (convention sur l'urbanisme signée en 2013, dématérialisation)

-proposition de la commission urbanisme d'étudier l'aide possible dans ce domaine
-paramétrage et mise en route par un prestataire informatique à étudier
-formation à octroyer à Mme Rivière pour sa mise en place selon son estimation
-Nécessité de penser à long terme : faire une étude de poste afin de voir s'il est nécessaire ou non d'augmenter le contrat d'heures en mairie

Décision :

- Demander à Mme Rivière de cibler plus précisément les besoins du secrétariat pour rattraper le retard accumulé (dossiers en cours, dossiers à créer, organisation des tâches à prévoir, ...)
- Commission urbanisme se penche sur les besoins de la convention avec la DDT
- revoir le prestataire de services informatiques

Convention SPA 24

Réf délibération : 2014/26 actes 1.2

Signature de la convention SPA pour 2014

Voté à l'unanimité

Convention SATESE de l'ATD pour entretien des stations d'épuration

Réf délibération : 2014/27 actes 1.2

Sujet à travailler en commission technique et SIAEP

Signature de la convention

Voté à l'unanimité

Adhésion comité départemental d'action sociale 2014

Réf délibération : 2014/28 actes 1.2

Le maire informe le CM de la création , en date du 25 février 1992, d'un comité départemental d'action sociale de la fonction publique territoriale placé auprès du centre de gestion.

Le conseil municipal décide l'adhésion de la collectivité au Comité Départemental d'action sociale, s'engage à inscrire au Budget le montant total de la cotisation autorise le Maire (le président) à effectuer les démarches nécessaires pour cette adhésion.

Voté à l'unanimité

SDE 24 - redevance d'occupation des sols

Réf délibération : 2014/29 actes 3.5

Redevance versée par SDE 24 : 195 euros

Votée à l'unanimité

Indemnité 2013 - Philippe DAULHIAC (entretien voirie)

Réf délibération : 2014/30 actes 4.5

Paiement d'une indemnité due dans le cadre de GAMORASAU pour l'activité de l'année 2013 à

P.Daulhiac

Voté à l'unanimité

Communauté de communes-ajout de la compétence optionnelle « aménagement numérique »

Réf délibération : 2014/31 actes 9.1

Approbation du conseil municipal de la délibération de la communauté des communes du 24 février 2014.

Vote du transfert de la compétence « aménagement numérique » au profit de la communauté des communes.

Voté à l'unanimité

Divers ne donnant pas lieu à délibération

- facture Maître Saillan + huissier
- réunions ERDF : la Force le 27 mai
- Rallye équestre (Monséjour + la Sarade) : 22 juin, pas d'objection soulevée, le plan du circuit est à afficher en mairie
- Conseil général : 8928,43 euros pour la commune de Monestier
- Bureau de vote du 25 mai :

8H- 11H	11H - 14H	14H 17H	17H -18H
G.Cuisset (clé)	P.Vergnol	R.Doughty	R.Doughty
N.Bourgade (clé)	A.Pedreno	G.Cuisset	N.Bourgade
H.DeCerval	L.Alexander	MA.Brouilleaud	G.Cuisset
A.Wauquier			MA Brouilleaud

- commission comcom pour le périscolaire le 28 mai 2014, projet de territoire du RPI à présenter

Séance levée à 23:50

5

